Persistance de la « race » dans l'Afrique du Sud post-apartheid

Jeremy Seekings[1]

Depuis la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud reste « racialisée » d'un point de vue culturel et social, et inégale en termes de revenus et d'opportunités. L'intégration demeure faible, notamment dans les champs de l'éducation et de l'emploi, malgré l'amélioration des rapports entre groupes raciaux. L'inégalité économique semble désormais moins le résultat de pratiques discriminatoires que de distances de classe.

Dans un monde où l'étiquette raciale et la discrimination étaient des pratiques courantes, le système sud-africain de l'apartheid a constitué une tentative radicale visant à structurer la société sur base de la race. Même si la politique ségrégationniste n'est pas en soi spécifique à l'Afrique du Sud, son ampleur considérable et les moyens répressifs et bureaucratiques déployés par l'État pour quadriller la société par des frontières raciales sont inédits.

La classification raciale était indiquée sur les documents officiels d'identité et définie d'après la loi de 1950 qui stipulait qu'« *une personne blanche désigne une personne qui est évidemment telle ou qui est communément acceptée comme une personne blanche, à l'exception de toute personne qui, bien qu'étant en apparence blanche, est communément acceptée comme une personne de couleur. Un indigène* – « native » – *désigne une personne telle ou qui est communément acceptée comme un membre d'une race ou d'une*

1. Professeur de sciences politiques et de sociologie à l'Université du Cap en Afrique du Sud et professeur associé à l'Université de Yale aux Etats-Unis.

tribu aborigène d'Afrique. Une personne de couleur désigne une personne qui n'est ni blanche ni indigène». Plus tard, une quatrième catégorie – les Indiens – a été ajoutée pour désigner les personnes originaires d'Asie du Sud. Le terme «*native*» a ensuite été remplacé par «bantou» puis par «noir», et a été subdivisé en différents groupes ethniques ou linguistiques (tels que les Zoulous et les Xhosas).

Discrimination raciale sous l'apartheid

Cette catégorisation raciale relevait du sens commun et était consensuelle, fondée sur des facteurs «reconnus» comme l'origine, la langue, la culture et l'apparence. Dans certains cas plus difficiles ou contestés, la classification n'était pas basée sur l'origine ou les marqueurs purement biologiques, mais bien sur les marqueurs culturels de l'«apparence» et de l'«acceptation générale». Ainsi, les «règles» tacites de l'apparence – couleur de peau, de cheveux – pouvaient être appliquées, mais elles ne l'étaient pas toujours de manière cohérente. L'apparence était plus souvent déterminée par des facteurs tels que les amis, le travail, le nom, le style vestimentaire, la conduite et les goûts de la personne (Posel, 2001a et 2001b).

Les cas ambigus concernaient généralement la très petite minorité de personnes «de couleur». Celles-ci constituaient une catégorie hétéroclite qui incluait les descendants nés d'une relation entre un Blanc et un Noir, les descendants des esclaves «malais» d'Asie du Sud-Est, ainsi que les descendants des Khois et des Sans, des indigènes qui vivaient à l'ouest du Cap avant l'arrivée des Blancs et des Noirs et qui ne parlaient pas les langues bantoues. La ségrégation entre Blancs et Noirs existait déjà avant l'apartheid et l'objectif premier de l'État après 1948 a été d'introduire la ségrégation entre les Blancs et les personnes de couleur. Si la dénomination raciale était communément admise, l'utilisation systématique d'une classification raciale ségrégative et discriminatoire n'était bien évidemment pas consensuelle et fortement critiquée par la majorité des Sud-Africains.

La classification raciale sous l'apartheid était motivée par trois ambitions principales. Tout d'abord, l'objectif idéologique était de conserver la pureté raciale en empêchant le «mélange» ou la «dilution» du «sang blanc» par le biais des relations sexuelles ou des mariages interraciaux. Afin de mener à bien cet objectif, le régime a

instauré la ségrégation résidentielle des races et l'exclusion forcée des personnes habitant dans les « mauvaises » zones. Il a également instauré la ségrégation dans les hôpitaux, les écoles, les trains et même les infrastructures municipales telles que les parcs et les plages. Le deuxième objectif consistait à protéger la position économique privilégiée de la minorité blanche. Les meilleurs terrains et emplois étaient réservés aux Blancs et leurs enfants bénéficiaient de la discrimination raciale dans l'enseignement public. Le prix de la main-d'œuvre africaine était cassé pour les agriculteurs et autres employeurs. Enfin, l'apartheid cherchait à maintenir la domination politique de la minorité blanche, essentiellement en refusant les droits politiques réels à la majorité africaine.

L'apartheid organisait la société, mais ne pouvait modifier la démographie du pays. La minorité blanche ne pouvait maintenir la croissance économique à elle seule. L'État a ainsi été contraint de lever de nombreuses restrictions imposées à la majorité africaine et aux minorités indiennes et de couleur, car les employeurs avaient besoin de plus de travailleurs qualifiés tout comme de consommateurs. Cet allégement des règles a jeté les bases de la résistance contre l'apartheid, en particulier dans les années 1980, et de la transition vers la démocratie.

Race et identité après l'apartheid

Aujourd'hui, plus de quinze ans après la transition vers la démocratie, malgré une Constitution démocratique et non raciale exemplaire et un parti au pouvoir engagé dans la lutte contre le racisme, la question de la race reste omniprésente dans la vie quotidienne des Sud-Africains. En effet, ces derniers ont toujours tendance à se définir en termes raciaux. Interrogés sur les identités raciales, la majorité des Sud-Africains continuent à utiliser les anciennes catégories du temps de l'apartheid : les « Africains » (ou « Noirs »), les Blancs, les Indiens et les personnes de couleur.

Une étude réalisée au Cap constate que l'autocatégorisation par les individus correspond pour une large part au groupe racial désigné par des tiers ainsi qu'à celui en vigueur au moment de l'apartheid. Cela ne signifie toutefois pas que les identités raciales soient les seules identités dans lesquelles les Sud-Africains se reconnaissent. Si on leur demande qui ils sont, ils répondront souvent qu'ils sont Sud-Africains et fiers de l'être. Nombreux sont ceux qui mettront également en avant des identités de classe (ouvrière,

moyenne, pauvre), religieuses (chrétienne ou musulmane) et ethniques (xhosa, zouloue, afrikaans). Les identités raciales occupent néanmoins une place importante dans cette panoplie d'identités.

Les catégories raciales ont une signification différente selon les personnes. Lorsque l'on demande aux Sud-Africains pourquoi ils se classent dans telle catégorie, les Blancs font généralement référence à leur apparence physique ou à leur origine, contrairement aux Noirs et aux personnes de couleur qui mettent l'accent sur la « culture » (et les personnes de couleur sur la catégorisation de l'apartheid). Il y a peu de différences entre la couleur de peau des Africains et des personnes de couleur, mais les Blancs trouvent les derniers nettement plus clairs. Alors que presque tous les Sud-Africains utilisent la catégorisation raciale dans la vie quotidienne, il semble que seuls les Blancs se réfèrent à une conception biologique de la race.

Cette représentation de la race s'explique, en partie, par le fait que les Sud-Africains blancs – tout comme les Blancs dans de nombreux autres contextes – considèrent leur culture comme acquise. Culturellement, la blancheur est invisible pour la plupart des Blancs (Steyn, 2001). Les Africains sont plus conscients de leur particularité culturelle : ils parlent différentes langues, fréquentent différentes églises, possèdent des croyances différentes, par exemple concernant leurs ancêtres, la sorcellerie (voir Ashforth, 2005) ou la famille (Russell, 2003). La fin de l'apartheid a aussi été marquée par la reprise de l'identité de couleur. Sous l'apartheid, elle était définie par un statut intermédiaire dans la hiérarchie raciale. Les personnes concernées aspiraient à être assimilées à la société blanche, craignaient d'être reléguées au même statut que les Africains, et étaient travaillées par des sentiments de honte et de marginalité. Après l'apartheid, la conception racialisée de la notion de couleur s'est renforcée, renouvelant ses affinités avec la race blanche et manifestant un racisme plus important à l'égard des Africains (Adhikari, 2006).

Dans la perspective de reconnaître la diversité culturelle, l'Afrique du Sud post-apartheid a développé un discours sur la « nation arc-en-ciel » multiculturelle. L'hymne national a ainsi combiné des éléments des hymnes des mouvements de libération et du régime de l'apartheid et est chanté en quatre langues. Toutefois, le multiculturalisme officiel sert à reproduire les identités raciales du passé fondées sur la culture.

Le fait que les Sud-Africains se définissent selon leur race est favorable aux dirigeants politiques et à tous ceux qui souhaitent jouer la « carte de la race » et ainsi étendre le discours et la conscience raciale. L'utilisation de la race comme base de la politique publique, principalement au travers des actions de discrimination positive dans le secteur de l'emploi, a pu aider à réduire les inégalités subies par les Sud-Africains non blancs (soit collectivement ou individuellement) durant l'apartheid, mais au détriment de la conscience raciale. Le service public a rapidement pris des mesures de discrimination positive après 1994. En vertu de la loi sur l'équité en matière d'emploi de 1998, les grands et les moyens employeurs privés ont été tenus de fixer des objectifs pour faire évoluer la composition de leur main-d'œuvre et de présenter une évaluation sur leur état d'avancement.

Ces politiques ont favorisé le développement de la classe moyenne africaine. L'apparition d'une élite minoritaire africaine est la conséquence première des politiques sur l'« émancipation économique des Noirs ». La loi de 2003 sur la promotion économique des Noirs a redistribué les postes à responsabilité des sociétés de l'ancienne élite blanche à l'élite noire émergente. Le caractère ordinaire de la race durant la période qui suit l'apartheid en Afrique du Sud s'est reflété dans les politiques de catégorisation raciale (Maré, 2001), dans l'histoire longue et racialisée du pays et dans l'utilisation de la carte raciale dans la vie publique. Les Blancs n'ont eu aucun scrupule à exprimer leur forte opposition à ces politiques fondées sur la race (Roberts, 2006).

Interactions entre groupes raciaux

Un des résultats les plus frappants de la recherche sur l'après-apartheid est que peu de Sud-Africains établissent des contacts interraciaux. Dans une étude réalisée en 2000 et 2001, une série de questions sur les Africains ont été posées aux Blancs, aux Indiens et aux personnes de couleur. Ensuite, les mêmes questions ont été posées aux Africains à propos des Blancs. Il en est ressorti que seules 16 % des personnes interrogées ont déclaré entretenir « un grand nombre » de contacts avec les membres d'un autre groupe racial dans le cadre professionnel, contre seulement 6 % en dehors du travail. 13 % ont affirmé avoir « quelques » contacts dans le cadre professionnel et 13 % en dehors du travail. 8 % ont déclaré manger « assez souvent » avec des membres d'un autre groupe racial. Un

petit 4 % ont affirmé avoir « un certain nombre » d'amis de race différente et 20 % ont déclaré n'avoir que « quelques amis » d'un autre groupe racial. Dans l'ensemble, seul un Sud-Africain sur trois a répondu à toutes les questions ; deux Sud-Africains sur trois ont dit avoir peu, voire aucun contact avec les membres d'un autre groupe racial (Gibson, 2004).

Une dernière étude réalisée au Cap – sur différents groupes de population, à savoir les Africains, les minorités blanches et une majorité de personnes de couleur – a mis en lumière l'existence de contacts interraciaux apparemment plus importants. En effet, 40 % des Africains et des personnes de couleur interrogés ont déclaré que leurs cinq meilleurs amis appartenaient à leur groupe racial, contre environ 20 % pour les Blancs. Bien évidemment, la grande majorité des personnes interrogées dans les trois principaux groupes raciaux ont affirmé que tous ou presque tous leurs meilleurs amis appartenaient à leur groupe racial. Cependant, les données montrent que, du moins au Cap, seule une minorité de la population adulte interagit uniquement avec des membres de son groupe racial. Seule une faible proportion de travailleurs dit évoluer dans un environnement professionnel monoracial.

Le nombre de contacts interraciaux en apparence plus élevé au Cap reflète probablement deux facteurs. Le premier est méthodologique : l'étude ne demandait pas aux personnes blanches et de couleur si elles avaient des contacts particuliers avec les Africains, ni si les Africains avaient principalement des contacts avec les Blancs. Il est probable que les Blancs, tout comme les Africains, aient plus de contacts interraciaux avec les personnes de couleur, ce qui n'apparaît pas dans la première étude réalisée par Gibson. Le second facteur est géographique : les contacts interraciaux sont sans doute plus nombreux dans les zones urbaines que rurales, car plus faciles.

Il s'agit peut-être d'une évidence étant donné l'histoire de l'Afrique du Sud et le peu de contacts interraciaux actuels, mais il existe une certaine méfiance de la part des personnes non africaines à l'égard des Africains et des Africains à l'égard des Blancs dans l'ensemble du pays. Pratiquement un Sud-Africain sur cinq pense que l'Afrique du Sud serait un endroit plus agréable à vivre en l'absence de groupes raciaux. Presque la moitié ne croit pas à ce que disent les membres des autres groupes raciaux, ne se sentent pas à l'aise

en leur présence et trouvent difficile d'imaginer devenir amis avec l'un d'entre eux.

Environ deux Sud-Africains sur trois s'accordent à dire qu'il est difficile de comprendre les coutumes et les habitudes des autres groupes raciaux. Sans exception, la grande majorité des Africains interrogés sont d'accord avec ces affirmations à l'égard des Blancs, tout comme le sont les Blancs, les Indiens et les personnes de couleur à propos des Africains (Gibson, 2004). Toutefois, au plus les personnes interrogées affirment avoir de contacts avec les membres d'un autre groupe, au moins elles sont d'accord avec ces affirmations. La corrélation entre les contacts interraciaux et la méfiance raciale est alors inversée.

La « déracialisation » sociale limitée ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'amélioration des rapports interraciaux. Une multitude d'études ont montré que les Sud-Africains pensent que les rapports se sont améliorés entre les différents groupes raciaux depuis la fin de l'apartheid. En 2000 et 2001, 16 % des Sud-Africains ont déclaré que les rapports s'étaient fortement améliorés et 45 % ont affirmé que les rapports avaient certes évolué mais dans une moindre mesure (Gibson, 2004). En 2003, 68 % des Sud-Africains ont certifié que les rapports interraciaux s'étaient améliorés depuis l'apartheid et nombreux étaient ceux qui espéraient voir ceux-ci continuer à progresser dans les cinq prochaines années (Hamel, Brodie et Morin, 2004). Néanmoins, les mêmes études ont révélé que les rapports qualifiés de « meilleurs » n'étaient pas synonymes de « bons » rapports. En effet, les relations interraciales restent un problème urgent pour presque la moitié des personnes interrogées en 2000 et 2001, et 33 % d'entre elles pensent que ces rapports sont importants (Gibson, 2004).

Au Cap, où les interactions semblent plus élevées que dans le reste du pays, le malaise est moins présent. Des données de 2005 montrent que seul un adulte africain sur cinq, un adulte de couleur sur six et aucun adulte blanc a déclaré se sentir mal à l'aise vis-à-vis des personnes de race différente. Aussi, peu, voire très peu d'entre eux ont affirmé qu'ils ne pouvaient imaginer devenir amis avec des personnes d'un autre groupe racial.

Les différences raciales sont extrêmement flagrantes dans certaines situations sociales. Dans l'étude réalisée au Cap, seule une minorité de personnes interrogées ont affirmé avoir réellement fréquenté des membres des autres groupes raciaux dans les sept

derniers jours. Par rapport au mariage interracial, les personnes interrogées ont souvent mentionné la différence de mentalité comme un obstacle. Alors que très peu d'entre elles se sont formellement opposées au mariage interracial, presque toutes étaient plus favorables au mariage au sein d'un même groupe racial.

Sans données longitudinales, il est difficile d'évaluer à quel point les mentalités ont changé avec le temps. Les témoignages, en grande partie anecdotiques, laissent entendre que le racisme explicite et direct est en recul. Toutefois, les Sud-Africains ont pris conscience de la différence raciale, laquelle se reflète dans certains contextes particuliers, comme par exemple dans la question du mariage interracial.

Intégration raciale ?

L'une des preuves les plus évidentes de la prégnance de la race est la persistance de la ségrégation, en particulier de la ségrégation résidentielle. En effet, la majorité des vieux quartiers restent fortement (mais pas entièrement) ségrégués et les nouveaux construits après 1994 le sont autant que les anciens.

Il existe toutefois quelques exceptions. Le centre de Johannesbourg a été en grande partie « déségrégué » dans les années 1980 et au début des années 1990 – l'expression « fuite blanche » désignait alors l'intégration raciale temporaire (Morris, 1999). Des familles africaines et de couleur en pleine ascension sociale ont immigré dans certaines zones autrefois réservées aux Blancs comme Ruyterwacht et Muizenberg (Teppo, 2004, Lemanski, 2006a). Certains nouveaux ensembles immobiliers privés ont attiré un « mix » d'acheteurs, comme c'est le cas de Summer Greens au Cap (Broadbridge, 2001).

Il existe quelques ensembles immobiliers pour les personnes à faibles revenus dans la banlieue de classe moyenne (notamment Imizamo Yethu à Hout Bay, Masiphumelele au Noordhoek, Westlake près de Muizenberg, et Marconi Beam à Milnerton, au Cap), même s'il y a peu d'interactions sociales entre les résidents et leurs voisins de quartier. Il n'existe que peu de quartiers mixtes pour les personnes à faibles revenus, comme Westlake et les zones au sud et à l'ouest de Delft, au Cap (Oldfield, 2004, Lemanski, 2006b).

Les inégalités économiques limitent sévèrement les possibilités résidentielles des Sud-Africains. Les ménages à faibles revenus n'ont pas les moyens et les ménages à moyens revenus n'ont pas

facile de trouver un logement dans les banlieues de classe moyenne, en raison des prix élevés des logements et des terrains. Les nouvelles et les anciennes zones résidentielles sont toutefois bien plus ségréguées que si les résidents étaient regroupés selon leurs revenus ou leur richesse, car les choix résidentiels reflètent également les préférences raciales et les réseaux sociaux fondés sur la race. Ainsi, les Sud-Africains préfèrent vivre près de personnes qu'ils connaissent ou, en général, qui sont « comme eux » et qui partagent une culture semblable. Au Cap, les ménages africains et de couleur à hauts revenus préfèrent souvent continuer à vivre dans des quartiers monoraciaux.

Par ailleurs, les nouveaux programmes de construction de logements sociaux mis en place après l'apartheid facilitent la reproduction de la ségrégation. En effet, les terrains et les logements sont généralement attribués en masse aux résidents des bidonvilles. Comme la majorité des habitats informels sont monoraciaux, les nouveaux quartiers le sont aussi. Delft constitue une exception : la moitié des logements était réservée aux familles de couleur inscrites sur une liste d'attente. L'intention de mélanger les personnes africaines et les personnes de couleur était donc manifeste. L'exemple de Delft montre que la mixité raciale est à l'origine d'attitudes plus tolérantes et non racistes. Cependant, Delft reste un cas isolé.

La déségrégation des écoles est également limitée, mais progresse plus vite que la déségrégation résidentielle. Elle a été rendue possible grâce à l'absence de zones géographiques définies dans l'admission pour les écoles publiques. Un grand nombre de jeunes ne sont ainsi pas scolarisés dans les écoles les plus proches de leur domicile et effectuent de longs trajets. La déségrégation scolaire reste toutefois faible. La majorité des enfants africains sont scolarisés dans les écoles locales et rurales où les autres enfants sont aussi africains. Seule une minorité – incluant de nombreux enfants blancs, indiens et de couleur et peu d'enfants africains – est scolarisée dans des écoles multiraciales.

Des études réalisées sur ces écoles mixtes ont mis en lumière que l'environnement scolaire restait racialisé, car les instituteurs avaient souvent besoin de temps pour s'adapter à ce type d'école et car les élèves reproduisaient les différences raciales. La différence de race a cependant pris une nouvelle forme, basée sur les goûts (principalement vestimentaires et musicaux). Les élèves noirs définissent la noirceur non en termes de tradition, mais bien comme

un aspect de la culture afro-américaine mondiale (représentée par des icônes telles que Michael Jackson, Michael Jordan, Whitney Houston et certains rappeurs). Quant à la musique hip-hop, elle fait partie de la culture des personnes de couleur (Dolby, 2001 ; Gooskens, 2006 ; Schenk, 2009).

Même si le lieu de travail est probablement l'endroit où les rapports entre adultes de différentes races sont les plus nombreux, très peu de travailleurs recherchent une dynamique raciale. Si certains lieux de travail ont été marqués par des changements dans la composition raciale des membres de la direction, l'ordre racial de base n'a que très peu évolué depuis la fin de l'apartheid (Bezuidenhout, 2005 ; Kenny, 2005 ; Masondo, 2005). Comme dans les zones résidentielles et les écoles, les espaces d'interaction interraciale égalitaire semblent limités à la nouvelle classe moyenne multiraciale.

Conclusion : l'inégalité persiste

Alors que peu de Sud-Africains interagissent régulièrement avec des membres des autres groupes raciaux – en particulier si l'on ne tient pas compte des rapports hiérarchiques sur le lieu de travail – et qu'une majorité d'entre eux perçoivent des différences culturelles importantes entre les groupes raciaux, le racisme n'est toutefois pas manifeste. Les études et les expériences de terrain ne révèlent pas l'existence d'une discrimination raciale significative (Burns, 2006 ; Seekings, 2008, 2010). Les données du Cap montrent que peu de gens sont victimes de discrimination négative.

En même temps, les Africains continuent de gagner des salaires bien inférieurs à ceux des Blancs. Les conséquences se reflètent essentiellement au niveau de l'éducation, des compétences et des secteurs (Moll, 2000). Bien que ces caractéristiques n'expliquent pas à elles seules les écarts de revenus entre les travailleurs blancs et africains (Burger et Jafta, 2006), elles reflètent les différences énormes qui existent en termes de qualité d'éducation et de capital social.

L'inégalité est profondément ancrée en Afrique du Sud et continue d'organiser les vies des enfants nés après l'apartheid. La majorité des enfants des quartiers pauvres – presque tous africains – grandissent dans un environnement peu propice à la réussite scolaire, et fréquentent des écoles ayant une qualité d'enseignement médiocre. Beaucoup restent scolarisés jusqu'à la fin de leur adolescence, mais ne peuvent acquérir de nombreuses

compétences. Finalement, leur manque de connaissance et d'expérience, leur situation géographique et le peu de contacts qu'ils entretiennent avec des travailleurs limitent leur possibilité de trouver un emploi. De nombreux jeunes deviennent chômeurs et effectuent de temps à autre des petits boulots intermittents qui ne demandent pas de qualifications particulières.

Par ailleurs, les enfants des quartiers de la classe moyenne – comprenant un nombre croissant d'Africains, d'Indiens et de Blancs – fréquentent de meilleures écoles, jouissent des avantages de l'environnement familier et acquièrent de l'expérience en travaillant à temps partiel (principalement durant les vacances scolaires). Ils se rendent ensuite à l'université et entrent sur le marché du travail. Les enfants blancs de la classe moyenne jouissent de plus grands réseaux sociaux, mais ont le désavantage d'être blancs dans un système qui favorise la discrimination positive (Seekings et Nattrass, 2005 ; Bray *et al.*, 2010).

Les inégalités sont moins racialisées que dans le passé, puisqu'une élite et une classe moyenne africaines se sont rapidement développées. Même si l'existence d'une corrélation entre la race et les opportunités est évidente, le racisme ou la discrimination raciale ne jouent qu'un faible rôle dans la reproduction de cette inégalité. Bien qu'il ne fasse aucun doute que la discrimination des employeurs blancs envers les travailleurs noirs persiste, elle est aujourd'hui probablement contrebalancée par les effets de la discrimination positive. La répartition des revenus est inégale au sein de la population africaine et de la population tout entière. Quant aux opportunités, elles ont augmenté pour de nombreux Africains et leur ont permis de décrocher des emplois mieux rémunérés, pendant que d'autres languissent dans la pauvreté en raison de leur scolarité médiocre et du chômage chronique.

La race conserve son importance dans l'Afrique du Sud post-apartheid, mais principalement d'un point de vue social et culturel plutôt qu'économique. La majorité des Sud-Africains ont des identités raciales évidentes (même si ce ne sont peut-être pas leurs identités les plus importantes) et définissent bien souvent les autres selon leur race (mais pas seulement). Ils ne sont pas hostiles aux autres groupes raciaux, mais préfèrent généralement vivre et fréquenter des personnes possédant une culture semblable et se marier avec une personne de leur groupe racial (et culturel). Les contacts interraciaux hors mariage restent limités. La citoyenneté – civile,

politique ou sociale – ne se définit plus en termes de race, mais la société reste fortement racialisée.

L'importance de la race dans les interactions sociales quotidiennes en Afrique du Sud contraste avec la situation brésilienne où elle ne garde son importance que dans certains domaines (Telles, 2005). Au Brésil, contrairement à l'idéologie de la « démocratie raciale », la discrimination raciale semble considérable dans la vie économique. Cependant, en termes d'identités et d'interactions sociales, elle est moindre. Telles distingue les relations verticales, pour lesquelles la race conserve son importance, et les relations horizontales. L'Afrique du Sud de l'après-apartheid semble connaître une situation opposée à celle du Brésil. La dimension verticale raciste paraît en grande partie éliminée (ou peut-être inversée), contrairement à la dimension horizontale qui semble plus résistante (ou s'est peut-être renforcée, tout comme les différences raciales au sein de la classe moyenne grandissante se sont accentuées et sont devenues plus manifestes).

Traduction de l'anglais : Véronique Jamart

Bibliographie

Adhikari M. (2005-2006), *Not White Enough, Not Black Enough : Racial Identity in the South African Coloured Community*, Ohio UP et Double Storey.

Ashforth A. (2005), *Witchcraft, Violence and Democracy in South Africa*, Chicago, University of Chicago Press.

Bezuidenhout A. (2005), « Post-colonial workplace regimes in the engineering industry in South Africa », in Webster E. et von Holdt K., *Beyond the Apartheid Workplace : Studies in Transition*, Pietermaritzburg, University of KwaZulu-Natal Press, 73-96.

Broadbridge H. (2001), *Negotiating Post-Apartheid Boundaries and Identities : An Anthropological Study of the Creation of a Cape Town Suburb*, thèse doctorale non publiée, université de Stellenbosch.

Burger R., et Jafta R. (2006), « Returns to Race : Labour Market Discrimination in Post-Apartheid South Africa », in Université de Stellenbosch, *Stellenbosch Economic Working Paper* n° 04/06.

Burns J. (2006), « Racial Stereotypes, Stigma and Trust in Post-Apartheid South Africa », in *Economic Modelling*, n° 23, 805-21.

Dolby N. (2001), *Constructing Race : Youth, Identity and Popular Culture in South Africa,* State University of New York Press.

Gibson J. (2004), *Overcoming Apartheid : Can Truth Reconcile a Divided Nation ?,* Le Cap, HSRC Press.

Gooskens I. (2006), « Boundaries and crossing points : Children, geography and identity in the Fish Hoek Valley », in *Social Dynamics*, n° 32, 135-68.

Grossberg A., Struwig J. et Pillay U. (2006), « Multicultural national identity and pride », in Pillay U., Roberts B. et Rule S., *South African Social Attitudes : Changing Times, Diverse Voices,* Le Cap, HSRC Press, 54-76.

Hamel E., Brodie M. et Morin R. (2004), « A Survey of South Africa Ten Years into the New Democracy », exposé présenté à l'occasion de la 59e conférence de l'American Association for Public Opinion Research, Phoenix, Arizona.

Kenny B. (2005), « The "market hegemonic" workplace order in food retailing », in Webster E. et von Holdt K., *Beyond the Apartheid Workplace : Studies in Transition*, Pietermaritzburg, University of KwaZulu-Natal Press, 217-41.

Lemanski C. (2006a), « Desegregation and integration as linked or distinct ? Evidence from a previously "White" suburb in post-apartheid Cape Town », in *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 30, 564-86.

Lemanski C. (2006b), « The impact of residential desegregation on social integration : Evidence from a South African neighbourhood », in *Geoforum*, n° 37, 417-435.

Maré G. (2001), « Race counts in contemporary South Africa : "an illusion of ordinariness" », in *Transformation*, n° 47, 75-93.

Masondo D. (2005), « Trade liberalisation and work restructuring in post-apartheid South Africa : A case-study of BMW », in Webster E. et von Holdt K., *Beyond the Apartheid Workplace : Studies in Transition*, Pietermaritzburg, University of KwaZulu-Natal Press, 149-172.

Moll P. (2000), « Discrimination is declining in South Africa but inequality is not », in *Journal for Studies in Economics and Econometrics*, n° 24, 91-108.

Morris A. (1999), *Bleakness and Light : Inner-city transition in Hillbrow, Johannesbourg*, Johannesbourg, Witwatersrand University Press.

Oldfield S. (2004), « Urban networks, community organising and race : an analysis of racial integration in a desegregated South African neighbourhood », in *Geoforum,* n° 35, 189-201.

Posel D. (2001a), « What's in a Name ? Racial categorisations under apartheid and their afterlife », in *Transformation*, n° 47, 50-74.

Posel D. (2001b), « Race as Common Sense : Racial classification in twentieth century South Africa », *African Studies Review*, n° 44, 87-113.

Roberts B. (2006), « The Happy Transition ? Attitudes to Poverty and Inequality after a Decade of Democracy », in Pillay U., Roberts B. et Rule S., *South African Social Attitudes : Changing Times, Diverse Voices,* Le Cap, HSRC Press, 101-30.

Russell M. (2003), « Are urban black families nuclear ? A comparative study of black and white South African family norms », in *Social Dynamics*, n° 29, 153-76.

Schenk Jan (2009), « Quantifying Taste : Findings from a survey on media and taste among teenagers from six high schools in Cape Town », document de travail n° 250, Le Cap, Centre for Social Science Research, University of Cape Town.

Seekings J. (2010), « Racial and Class Discrimination in Assessments of "Just Desert" in Post-Apartheid Cape Town », in Centano M. and Newman K., in *Discrimination in an Unequal World* (titre provisoire), New York, Oxford University Press.

Seekings J. (2008), « "Just Deserts" : Race, Class and Distributive Justice in Post-apartheid South Africa », in *Journal of Southern African Studies,* n° 34, 39-60.

Seekings J. et Nattrass N. (2005), *Class, Race and Inequality in South Africa*, New Haven, Yale University Press.

Steyn M. (2001), *Whiteness Just Isn't What It Used To Be : White Identity in a Changing South Africa*, State University of New York Press.

Telles E. (2005), *Race in Another America : The Significance of Skin Color in Brazil*, Princeton, Princeton University Press.

Teppo A. (2004), *The Making of a Good White : A Historical Ethnography of the Rehabilitation of Poor Whites in a Suburb of Cape Town*, thèse doctorale, université d'Helsinki.